

Technical and Bibliographic Notes / Notes techniques et bibliographiques

The Institute has attempted to obtain the best original copy available for filming. Features of this copy which may be bibliographically unique, which may alter any of the images in the reproduction, or which may significantly change the usual method of filming, are checked below.

L'Institut a microfilmé le meilleur exemplaire qu'il lui a été possible de se procurer. Les détails de cet exemplaire qui sont peut-être uniques du point de vue bibliographique, qui peuvent modifier une image reproduite, ou qui peuvent exiger une modification dans la méthode normale de filmage sont indiqués ci-dessous.

- Coloured covers/
Couverture de couleur
- Covers damaged/
Couverture endommagée
- Covers restored and/or laminated/
Couverture restaurée et/ou pelliculée
- Cover title missing/
Le titre de couverture manque
- Coloured maps/
Cartes géographiques en couleur
- Coloured ink (i.e. other than blue or black)/
Encre de couleur (i.e. autre que bleue ou noire)
- Coloured plates and/or illustrations/
Planches et/ou illustrations en couleur
- Bound with other material/
Relié avec d'autres documents
- Tight binding may cause shadows or distortion
along interior margin/
La reliure serrée peut causer de l'ombre ou de la
distorsion le long de la marge intérieure
- Blank leaves added during restoration may appear
within the text. Whenever possible, these have
been omitted from filming/
Il se peut que certaines pages blanches ajoutées
lors d'une restauration apparaissent dans le texte,
mais, lorsque cela était possible, ces pages n'ont
pas été filmées.
- Additional comments:
Commentaires supplémentaires:

- Coloured pages/
Pages de couleur
- Pages damaged/
Pages endommagées
- Pages restored and/or laminated/
Pages restaurées et/ou pelliculées
- Pages discoloured, stained or foxed/
Pages décolorées, tachetées ou piquées
- Pages detached/
Pages détachées
- Showthrough/
Transparence
- Quality of print varies/
Qualité inégale de l'impression
- Continuous pagination/
Pagination continue
- Includes index(es)/
Comprend un (des) index
- Title on header taken from: /
Le titre de l'en-tête provient:
- Title page of issue/
Page de titre de la livraison
- Caption of issue/
Titre de départ de la livraison
- Masthead/
Générique (périodiques) de la livraison

This item is filmed at the reduction ratio checked below/
Ce document est filmé au taux de réduction indiqué ci-dessous.

10X	14X	18X	22X	26X	30X
<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
12X	16X	20X	24X	28X	32X

PAGE

MANQUANTE

Exposition de Chicago

(Circularaire adressée aux maisons d'éducation.)

“ Archevêché de Montréal, 11 octobre 1892.

En réponse à une lettre où je leur demandais de vouloir bien me dire leur sentiment relativement à l'Exposition de Chicago, Nos Seigneurs les évêques m'ont adressé par Mgr Bégin, coadjuteur de Son Eminence le cardinal Taschereau, la lettre suivante que j'ai l'honneur de vous communiquer.

“ Archevêché de Québec, 30 septembre 1892.

MONSIEUR LE CHANOINE BRUCHESI, Ptre.,
Montréal.

Monsieur le Chanoine,

Le gouvernement provincial de Québec a déjà exprimé à l'épiscopat son désir de voir nos maisons d'éducation prendre part à l'Exposition universelle de Chicago.

Il y voit une œuvre de patriotisme et de zèle à accomplir, et c'est pour ce motif qu'il vous a choisi comme l'un de ses commissaires.

Il a de plus déclaré qu'il se chargerait des dépenses qui en résulteraient, telles que frais de transport, d'installation, etc.

Ce projet a été soumis aux évêques, lors de leur dernière réunion à Québec, le 29 courant, et je suis heureux de vous dire qu'il a reçu leur entière approbation.

Nous ne pouvons rester indifférents à une entreprise bénie par le Saint-Siège, et pour laquelle l'épiscopat entier des États-Unis manifeste la plus vive sympathie.

Nous espérons qu'il en résultera un avantage réel pour notre religion et notre nationalité ; car ce sera une occasion magnifique de faire connaître au monde entier les lois scolaires qui nous régissent et les résultats obtenus par notre système d'éducation.

Aussi le désir de Son Eminence le Cardinal Archevêque de Québec et de Nos Seigneurs les Archevêques et Evêques, est-il que toutes nos maisons d'enseignement, sans exception, se fassent un devoir de répondre à l'appel du gouvernement et commencent sans retard les travaux qui devront figurer à cette grande exposition.

Votre expérience dans les matières d'éducation, le zèle et le dévouement que vous mettrez, nous le savons, à remplir la mission qui vous a été confiée, nous en assurent à l'avance le plein succès et Nous prions Dieu de la bénir.

Je demeure, Monsieur le Chanoine,

Votre bien dévoué en N. S.

† L. N., Arch. de Cyrène,
Coadj. de S. E. le Card. Taschereau.”

Après ces paroles de Nos Seigneurs les évêques, je suis assuré de pouvoir compter sur le concours de votre maison.

Il me semble qu'il y a, dans cette exposition scolaire, une belle œuvre à accomplir à l'honneur de notre religion et de notre nationalité. Nous avons, il est vrai, relativement peu de temps pour préparer les travaux ; cependant je crois qu'avec de la bonne volonté, et en nous mettant à l'œuvre immédiatement, nous pouvons arriver à d'excellents résultats.

Ce qu'il importe d'envoyer à Chicago ce sont des travaux qui feront connaître tout l'ensemble de notre système d'éducation, depuis l'enseignement primaire jusqu'aux cours universitaires, notre organisation, les méthodes suivies dans l'enseignement et dans la correction des devoirs, les résultats produits par ces méthodes, l'importance et le temps accordés aux diverses matières.

Pour cette fin, on pourrait joindre à des compositions spéciales des cahiers journaliers des élèves.

Il serait bon aussi de donner, avec la photographie de nos principaux établissements, une courte notice historique qui en rappelât la fondation et le développement ; les prospectus et les annuaires. Ce sont là, vous le comprenez, autant d'éléments précieux qui permettront de faire valoir devant les juges compétents et dans les rapports que nous devons publier, l'œuvre réalisée par nos institutions catholiques. Le gouvernement veut bien se charger de tous les frais de transport et d'installation, ainsi que des principales dépenses occasionnées par la préparation des travaux.

Le choix définitif des objets, devoirs, ouvrages qui devront figurer à l'exposition, se fera dans le mois de mars, de manière à donner entière satisfaction aux maîtres et aux élèves.

Quand il en sera temps, vous recevrez une autre lettre relativement à ce choix des ouvrages et à leur expédition à Chicago.

Je n'entre pas dans plus de détails pour aujourd'hui, mais je me ferai un plaisir de vous fournir tous les renseignements dont vous pourrez avoir besoin.

J'ai l'honneur d'être,

Votre très humble serviteur,

P.-N. BRUCHESI, CHAN.,

Commissaire de la province de Québec, pour la partie scolaire catholique, à l'exposition de Chicago.

Commençons par le commencement

On veut améliorer l'instruction publique dans la province de Québec, parfait : tout le monde convient que l'enseignement donné dans la majorité de nos écoles n'est pas absolument ce qui convient aux besoins de la société canadienne. Mais s'imagine-t-on parvenir au but désiré en décriant les collèges classiques et en insultant le clergé ?

Il est inutile de faire un tapage d'enfer à propos de tout et à propos de rien ; de publier aux quatre coins de l'univers que les Canadiens-français sont des arriérés, des rétrogrades : tant qu'on ne relèvera pas l'école primaire, *en créant une véritable carrière enseignante*, toutes les jérémiades possibles ne serviront à rien.

Ce qu'il nous faut à bref délai, ce sont des écoles primaires où toutes les facultés de l'enfant soient harmoniquement développées ; des écoles *pour tous* au sortir desquelles les élèves puissent convenablement passer à l'école spéciale : cours agricole, industriel, commercial, technique et classique.

La *petite école*, voilà la véritable base de l'édifice social.

C.-J. MAGNAN.

La lecture expressive à l'école

Dans notre enseignement, pour ne pas généraliser davantage, puisqu'il ne s'agit ici que d'enseignement, il ne faut jamais perdre de vue le but que nous nous proposons, sous peine de nous égarer, de le dépasser ou de ne pas l'atteindre.

C'est sans doute parce qu'ils oublient cette vérité de simple bon sens, que dans les distributions de prix ou dans les concours de lecture organisés chaque année par la ville de Paris, certains instituteurs exhibent, comme spécimens de leur savoir-faire, quelques

élèves qui déclament des vers. Ces élèves ne disent pas, ils déclament en effet, avec force gestes plus ou moins justes, plus ou moins à propos, enflant la voix par intervalles, la rendant grave ou tremblante, appuyant sur les finales, puis, doctelinant de la tête, levant les yeux au ciel, joignant les mains sur la poitrine, etc.

Et que récitent-ils souvent ? des morceaux beaucoup trop élevés pour eux, qu'ils ne comprennent pas, qu'ils ne peuvent sentir, et qui, ainsi débités par des enfants, vous produisent l'effet d'une partition de Mozart exécutée par une boîte à musique.

Nous en avons vu qui s'escrimaient, avec accompagnement de grands mouvements de bras, à réciter les imprécations de Camille, et qui terminaient avec un grand coup de poing dans le vide :

Moi seule en être cause, et mourir de plaisir.

Et le songe d'Athalie ! Figurez-vous entendre un enfant de onze ans vous débiter ces vers :

Mais je n'ai plus trouvé qu'un horrible mélange
D'os et de chair meurtris et traînés dans la fange,
Des lambeaux pleins de sang, et des membres affreux.

Que des chiens dévorants se disputaient entre eux.

Pauvre petit !

Les instituteurs qui font apprendre ces morceaux à leurs élèves, qui leur enseignent cet exercice gymnastique des bras et de la tête, n'ont pas, sans aucun doute, la prétention de former des artistes ; ils en seraient d'ailleurs incapables : la déclamation est un art long et difficile : ils ne peuvent que faire sourire ou ennuyer les auditeurs quelque peu éclairés du petit automate qu'ils ont monté, et de plus, donner un gain de vanité à l'enfant qui prend son rôle au sérieux, qui se croit du talent parce qu'il a vu ses parents, ses camarades, l'écouter avec une sorte d'admiration.

Cette voie n'est donc pas bonne, le maître qui s'y engage s'égaré, il manque le but.

Toute notre ambition dans l'enseignement de la lecture expressive doit se borner à ceci : corriger les accents défectueux, les vices de prononciation ; et puis, comme le dit M. Legouvé, apprendre. Ne comprend-on pas en effet beaucoup mieux lorsqu'on lit méthodiquement, convenablement ? et si l'on comprend mieux, il va sans dire que l'on apprend aussi infiniment mieux.

Est-ce à dire cependant que nous devons nous contenter d'une lecture correcte, mais froide, guindée, dans laquelle l'élève observera simplement les lois de la ponctuation pendant laquelle sa figure impassible ne changera jamais, ne trahira aucune émotion ? Assurément non ; rien n'est aussi déplaisant, aussi fatigant qu'un son monotone ou qu'une voix dolente qui psalmodie : il faut que l'œil brille, il faut que la voix soit expressive quoique sans exagération, il faut enfin que le lecteur fasse comprendre et sentir ce qu'il comprend et sent lui-même.

Ajoutons que le résultat final de tous nos efforts sera d'amener l'enfant à intéresser, par une lecture intelligente, l'auditoire de la famille. S'il lit bien, parents et amis réunis le soir autour du foyer, se reposant du labeur de la journée, prendront plaisir à l'écouter et les enseignements du livre pénétreront dans l'esprit de chacun. Plus tard, ce même enfant devenu homme, aimera sans doute, au lieu d'aller au cabaret, à réunir les siens autour de lui pour faire la lecture à haute voix, et cela au grand profit de tous.

Tel sera le résultat principal que nous obtiendrons par un bon enseignement de la lecture expressive, résultat dont l'importance capitale n'échappe à personne.

P. DESIGNOLLE.
L'Education Nationale.

Education

L'ignorance d'une fille est cause qu'elle s'ennuie et qu'elle ne sait à quoi s'occuper. Quand elle est venue jusqu'à un certain âge sans s'appliquer aux choses solides, elle ne peut en avoir ni le goût ni l'habitude : tout ce qui est sérieux lui paraît triste ; tout ce qui demande de l'attention la fatigue. Dans ce premier âge, elle manque d'expérience pour faire quelque chose dans la maison de ses parents ; elle ne connaît même pas l'importance de s'y appliquer. Cette absence d'application devient bientôt une habitude incurable.

FÉNELON, *Traité de l'Education des filles.*

Petit cours d'économie politique

21^{ème} Leçon

ORGANISATION DES TRIBUNAUX — TRIBUNAUX RÉGULIERS

Attributions de chaque tribunal

(Suite)

4^o RECORDERS. — Ces cours ont beaucoup d'analogie avec les autres tribunaux. Dans les villes, le *recorder* est chargé de punir les infractions aux lois de police et aux règlements municipaux, et c'est devant lui que sont intentées les poursuites en recouvrement de taxes municipales. Il exerce tous les pouvoirs qui lui sont conférés par la charte particulière de la ville pour laquelle il est nommé, et peut présider toute cour de cession de quartier dans la cité où il est *recorder* (1).

Le *recorder* doit être un avocat de pas moins de cinq ans de pratique ; il reçoit sa

(1) Il n'a pas droit de juger les cas de trahison ni les cas de félonie entraînant peine de mort, ni les cas de libelle.

commission du lieutenant-gouverneur en conseil pour certaines villes, et payé par telles villes (1).

On appelle des jugements des *recorders* à la Cour de circuit ou à la Cour supérieure.

5^o COUR DE CIRCUIT.—Ce tribunal est présidé par un des juges de la Cour supérieure, et se tient dans chaque district judiciaire et quelquefois dans les comtés, à des époques fixes (2). La juridiction de cette cour est exclusivement civile et ne va pas au delà des causes où le montant en litige est de moins de \$200, dans quelques localités, et de moins de \$100 dans les grands centres. Elle a une juridiction d'appel dans quelques cas et dans les causes où le montant disputé ne dépasse pas \$100 ; ses jugements sont sans appel.

6^o COUR SUPÉRIEURE.—Elle siège au chef-lieu de chaque district judiciaire, et sa juridiction est exclusivement civile, mais sans limite quant au montant contesté. Les juges de cette cour président aussi les termes criminels de la Cour du Banc de la Reine, dans les districts ruraux.

Les juges de la Cour supérieure sont nommés par le gouverneur en conseil, c'est-à-dire le gouvernement fédéral (3). Le personnel de ce tribunal se compose de trente juges, dont deux appelés juges en chef, l'un à Québec, l'autre à Montréal.

On peut appeler des jugements de la Cour supérieure à la Cour de révision et à la Cour du Banc de la Reine.

La Cour supérieure a remplacé la vieille

(1) En Angleterre l'office du *recorder* existait avant le temps où fut passé l'acte des corporations municipales.

(2) La province de Québec est partagée en 20 districts judiciaires.

(3) Bien que les juges de la Cour supérieure et de la Cour du Banc de la Reine soient nommés par le gouvernement fédéral, l'organisation des tribunaux, la constitution des cours, leur création, la procédure civile, appartiennent au gouvernement provincial, donnant une garantie parfaite aux institutions françaises de notre province.

Cour du Banc du Roi créée en 1774. Celle-ci avait été revêtue de tous les pouvoirs que possédait le Conseil souverain de Québec sous la domination française, sauf ses pouvoirs législatifs. En 1848, le parlement des deux Canadas attribua à la Cour supérieure actuelle, tous les pouvoirs de la *Cour du Banc du Roi*, au civil. Voici ce que disait le statut de 1774, établissant la Cour du Banc du Roi :

“ Les dites Cours supérieures auront plein pouvoir et juridiction, et seront compétentes à entendre et déterminer toutes plaintes, procès et demandes de nature quelconque, qui pourraient être entendus et déterminés dans des Cours de prévôté, justice royale, intendance ou Conseil supérieur, dans le gouvernement de cette province, avant l'année 1759, touchant tous droits, remèdes et actions d'une nature civile, et auxquels il n'est pas spécialement pourvu par les lois et ordonnances de cette province depuis 1759.”

Le Conseil souverain de Québec, établi par le grand Louis XIV, revit donc aujourd'hui dans nos Cours supérieures.

(A suivre.)

C. J. M.

Convention des instituteurs de la Puissance du Canada

TROISIÈME JOURNÉE

(Suite)

Sir William Dawson donne lecture du rapport du comité chargé de préparer la constitution de l'Association des instituteurs de la Puissance.

La constitution est adoptée.

Le président du collège Lafayette, de Easton, Penn., M. Warfield, est invité à prendre la parole. Il traite les rapports qui doivent exister entre les écoles et les universités.

Voici un résumé de son discours :

Le but principal de l'enseignement, dit-il, est de former des hommes.

On doit donner à l'éducation de la jeunesse tout le développement possible dans les écoles classiques.

Le travail manuel doit s'unir au travail intellectuel afin de donner plus de dignité au premier.

Il faut chez l'instituteur un certain talent de discernement afin qu'il puisse choisir parmi ses élèves ceux qui sont propres à recevoir une éducation universitaire et ceux qui doivent rester dans les classes élémentaires. Ce sera là un moyen de rendre notre système d'éducation plus économique.

L'instituteur apprendra à l'enfant à penser. Il doit préparer son esprit dans ce but. Il doit donner la première impulsion à la pensée. Il doit tenir son imagination en éveil et lui apprendre à travailler. Ensuite il lui enseignera à raisonner et s'exprimer. C'est avec une éducation de ce genre qu'on prépare les jeunes gens aux affaires ou aux études universitaires.

Avant que l'élève sorte des écoles classiques pour devenir dans la suite un membre des professions libérales, il faut absolument qu'il apprenne sa langue et ses ressources, parce que quelque soit l'état qu'il embrasse, on s'attend à ce qu'il parle sa langue correctement, élégamment, et facilement.

Resserrons les liens qui unissent nos écoles à nos universités. Les enseignements des premières doivent être de nature à préparer l'élève à perfectionner son éducation dans les dernières. Il ne s'agit pas de préparer dans nos écoles des savants en us, ou des savants allemands qui vivent en ermites, non, il nous faut préparer nos enfants à devenir des hommes d'affaires et des hommes de société.

La seconde conférence, *Ideal School Discipline, and how to secure it*, est faite par M.G.-U Hay, du Nouveau-Brunswick.

Pour le conférencier, cette discipline doit avoir pour base l'amour et le respect réciproques de l'élève et du maître. L'application peut en être diverse, mais c'est là le principe qui doit dominer. C'est de cette manière qu'on formera, à la fois des hommes instruits, de bons citoyens.

Mais le maître doit d'abord savoir se com-

mander à lui-même, s'il veut former le caractère de ceux qui sont soumis à son ministère. Il doit donner l'exemple du travail et apprendre à ses élèves la manière d'observer et de penser, et non pas se borner à leur surcharger l'esprit de notions multiples.

SÉANCE DE L'APRÈS-MIDI

Normal Training and Inspection Section.—Réunion à l'École Normale McGill, à 3 hrs, sous la présidence de M. J.-A. MacCabe.

M. J.-B. Calkin, principal de l'École Normale de Truro (Nouvelle-Écosse), traite le sujet suivant : *Should the Academic and Professional Training of Teachers be combined ?*

M. Calkin pose en principe que le système d'éducation chez un peuple doit être conforme à son degré d'avancement et aux progrès du siècle. Ce qui est regardé comme utile aujourd'hui eût été très mal à propos à une époque antérieure.

Le monde est soumis à l'évolution ; c'est une transition continue. Les écoles normales ont un double but : fournir l'aliment nécessaire à l'intelligence, et lui donner la méthode. L'académie remplit le premier rôle, l'école pratique le second ; les deux institutions doivent être réunies ; les diviser entraînerait une perte de temps.

Le conférencier n'admet pas que les études psychologiques et métaphysiques se fassent d'une manière abstraite.

L'instituteur qui veut acquérir les qualités nécessaires à l'enseignement doit profiter des écoles normales, qui lui donnent la clef du savoir et le rendent apte à appliquer dans son milieu les notions qu'il acquiert. Il doit faire une revue de ses connaissances, pour en concevoir le développement historique. En voyant le chemin parcouru, il saura guider les autres qui ont à passer par les mêmes sentiers.

La question suivante : *How shall the Normal School develop Pratical Skill in teaching ?* est développée par M. John-A. MacCabe, principal de l'École Normale d'Ottawa.

Avant d'entrer dans son sujet, M. MacCabe dit quelques mots de l'école normale en général.

La question de l'école normale a passé par plusieurs phases, et l'on est parvenu à celle où tout le monde est d'accord sur la valeur de cette institution comme partie intégrante d'un système parfait d'éducation dans un pays

quelconque. Suivant Fitch, l'existence de l'école normale est une admission du principe que l'on rencontre dans l'enseignement la même différence que dans les autres carrières, différence entre le sujet habile et celui qui est sans aptitude, et que cette différence dépend dans une large mesure de la connaissance des meilleures méthodes et des principes sur lesquels elles reposent.

Mais l'éducation est-elle un art ou une science ? L'éducation revêt ce double caractère : elle est un art quand elle tend vers la perfection de son œuvre ; elle est une science lorsqu'elle recherche les principes qui servent de base à ses méthodes. Ainsi, l'enseignement n'est pas une aveugle routine, mais un art ayant un objet déterminé. La science que doit posséder tout instituteur, comprend : 1^o la nature de l'être à former, et comme conséquence naturelle, une connaissance de la psychologie et de la physiologie ; 2^o les matières d'instruction ; 3^o les meilleures méthodes d'enseignement et de discipline ; 4^o les principes et la pratique des maîtres dans l'art d'enseigner.

Toute vraie méthode doit avoir une relation scientifique exacte avec le sujet sur lequel elle opère. Les manifestations de ce sujet sont l'observation, la perception, la mémoire, la réflexion, le raisonnement. Il faut que le maître fasse une étude spéciale de ces différents phénomènes subjectivement sur lui-même, et objectivement sur ses élèves.

Les connaissances de l'instituteur doivent être solides et variées, afin que son enseignement soit efficace : car il ne saurait bien enseigner ce qu'il ne comprend que d'une manière superficielle. C'est une erreur de croire que la science de l'instituteur primaire puisse se borner à ce qu'il enseigne ; au contraire, il doit, plus que tout autre, avoir reçu une instruction soignée, et connaître parfaitement la nature de l'enfant.

Une connaissance complète des meilleures méthodes d'enseignement est également nécessaire. Le maître doit savoir ce qu'ont dit et fait dans le passé, et ce que disent et font de nos jours, les hommes les plus marquants de sa profession.

Pour devenir apte à enseigner, tout aspirant aux fonctions d'instituteur doit 1^o sui-

vre un cours spécial dans une école normale ; 2^o observer beaucoup ; 3^o s'appliquer constamment et employer les méthodes des maîtres en pédagogie ; 4^o enseigner sous les yeux du professeur, et tâcher de profiter des critiques qui se font nécessairement après la leçon ; 5^o étudier et critiquer l'enseignement de ses confrères normaliens.

Ce n'est que par l'application de ces différents points que l'école normale peut remplir son rôle, celui de former des sujets habiles dans l'art si difficile d'enseigner.

Public School Section. — Réunion à 3 heures, dans la salle de l'Académie du Plateau, sous la présidence de M. A.-D. Lacroix.

M. A. McKay, d'Halifax, fait la première conférence : *School Preparation for Industrial Pursuits.*

L'étude de M. McKay peut se résumer ainsi :

1^o L'enfant doit, pendant deux ou trois ans, subir une première formation au *Kindergarten* (jardin de l'enfance), sous les soins d'un maître instruit et bien versé dans la méthode qu'on y emploie.

2^o Il doit recevoir une saine éducation physique qui développe les muscles à l'aide d'exercices gymnastiques, et surtout au moyen de jeux libres, et propres à augmenter les forces physiques. Chaque élève, suivant son âge, doit être mis au courant de la structure de son corps et de la nature des aliments dont il se nourrit. On doit surtout le mettre en garde contre l'usage des liqueurs alcooliques et des narcotiques.

3^o L'artisan doit, sans doute, savoir lire, écrire et calculer.

Il faut, en arithmétique, mettre de côté les subtilités de calcul, et les remplacer par des problèmes pratiques, surtout des problèmes de toisé. L'arithmétique appliquée doit comprendre plus que la simple arithmétique commerciale.

En même temps que le maître enseigne la lecture et l'écriture, il doit surtout s'efforcer d'inspirer à ses élèves le goût de s'instruire : c'est là un point important pour le futur artisan, attendu que l'éducation qu'il reçoit à l'école se borne à bien peu de chose.

4^o Tout instituteur primaire doit être bien versé dans l'histoire et les sciences économiques, afin de pourvoir, dans l'occasion, et

sans mettre beaucoup de forme, inculquer à ses élèves, d'importantes vérités sur les devoirs et les droits du citoyen, la production des denrées, la relation du travail avec le capital, etc.

5° Les forces physiques, chimiques et physiologiques du monde matériel, sont les maîtres ou les serviteurs des trois quarts de ceux qui produisent presque toute la richesse du pays. La vie de l'agriculteur, de l'artisan, du pêcheur ou du mineur n'est qu'une lutte continuelle avec ces forces, et l'agriculteur, de même que l'artisan, le pêcheur, le mineur, ne réussira dans son travail de tous les jours qu'en autant qu'il les fera servir à ses fins.

6° Le dessin occupe depuis quelques années une place marquante dans nos programmes d'études, et l'on y consacre un temps assez considérable ; mais on devrait y donner plus d'attention dans les écoles communes et mêmes les académies. Car il est la base de toute saine éducation industrielle, et, comme moyen de culture générale, on peut dire qu'il est au-dessus de bien d'autres matières.

L'étude du dessin doit commencer au jardin de l'enfance, se continuer en rapport avec le modelage, s'appuyer sur la géométrie, et devenir ainsi le premier moyen de culture manuelle et de formation du goût. Le grand obstacle à l'enseignement du dessin est le manque de professeurs spéciaux ; aussi ne devrait-on ne rien épargner pour s'assurer les services de tels maîtres.

7° Dans la culture manuelle, il faut avoir en vue, d'après le mot de Bacon, *une juste et légitime familiarité entre l'esprit et les choses*. Elle n'est après tout que le développement du jardin de l'enfance, attendu qu'elle repose sur la même base psychologique. On l'a introduite déjà dans nos meilleures écoles sous différentes formes, telles que le modelage, le dessin, l'architecture, la géométrie, la fabrication de produits physiques et chimiques. On a également pris une autre mesure importante : l'usage pour les garçons d'outils propres à travailler le bois, et pour les filles la couture et l'art culinaire.

(à suivre.)

PARTIE PRATIQUE

I

DICTÉE

LE PAPIER

Savez-vous avec quoi l'on fait les feuilles blanches de vos livres et de vos cahiers ?

C'est avec des vieux chiffons, ou avec de la paille, ou avec diverses plantes sèches.

On met tout cela en pâte.

On blanchit cette pâte ; puis, avec des rouleaux, on l'étend en feuilles minces ; on la laisse sécher : voilà le papier blanc sur lequel les grandes machines de l'imprimerie ont marqué les lettres noires que vous lisez !

QUESTIONS ET EXPLICATIONS

Trouver un nom de profession composé avec l'un des mots : *papier* (papetier), *chiffon* (chiffonnier), *imprimerie* (imprimeur). = Indiquer le sujet des verbes : *savez, fait, ont, lisez*. — A quelle personne et de quelle conjugaison sont ces verbes ? = *Sèche*. Masculin de cet adjectif ? Autres adjectifs qui forment leur féminin de la même façon : *blanc* (blanche), *franc* (franche). = *Mettre* : conjuguer ce verbe à tous les temps principaux du mode indicatif. = Le maître dira à quoi sert l'imprimerie ? Il montrera que nous ne pourrions plus nous passer de ces services. — Un mot sur Gutenberg.

NOTA.—1° Marquer d'un point (.) les noms, d'un trait (—) les adjectifs, d'une croix (†) les verbes de la dictée.—2° Usages du papier ? (*papier* pour livres, journaux....., *papier* à lettre, *papier* timbré, *papier-monnaie*, *papier* peint...)

II DICTÉE

LA MÉSANGE

On calcule qu'une *mésange* consomme par an trois cent mille œufs d'insectes : il est vrai qu'elle doit suffire aux besoins d'une famille comme on en trouve très peu d'aussi nombreuses. Vingt oisillons et plus à nourrir à la fois, dans le même nid, ne sont pas une charge trop forte pour son activité. C'est alors qu'il faut en visiter des bourgeons et des gerçures d'écorce, pour *trapper* larves, araignées, chenilles, vermineux de toute espèce, et donner à manger à vingt bees toujours *baillant* de faim au *fond* du nid. La mère arrive avec une chenille, la nichée est en émoi ; vingt bees s'ouvrent, un seul reçoit le morceau, dix-neuf attendent. La *mésange* sort à l'instant pour une autre expédition, elle revient, repart infatigable, et quand le vingtième est *repu*, le premier, depuis longtemps, commence à bâiller de faim. Je vous laisse à penser ce qu'un pareil ménage consomme de vermine en un jour. Aussi vous *recommanderai-je* hautement les *mésanges* comme *ferventes* chenilleuses de nos arbres fruitiers.

FABRE.

QUESTIONS ET EXPLICATIONS

Mésange. Citons parmi les espèces, très nombreuses, de *mésange* :—1° La *charbonnière*, qui a la taille du rouge-gorge, très commune dans les jardins et les taillis, elle imite parfois le grincement de la lime, d'où le nom de *serrurier* qu'on lui donne souvent. Son cri d'automne est *titipu, titipu*...—2° La *mésange bleue*, qui niche comme la précédente dans un tronc d'arbre.—3° La *mésange à longue queue*, etc.—*Cent, mille vingt*. Règles grammaticales ?—Il peut arriver que les adjectifs numériques expriment, au lieu d'un

nombre déterminé, une quantité vague ; je lui ai parlé *vingt* fois (plusieurs fois) ; j'ai vu ceci à *cent* reprises (très souvent), etc...= *Trapper*. Néologisme dont la signification est : prendre à la *trappe*, au piège : chasser.— De la même famille : *trappe, trappeur ; attraper* (un seul *p*), *attrapant, attrape-mouche, rattraper*...—Opposer *archaïsme* à néologisme. Exemples d'archaïsmes : *onc* ou *onques* (jamais), *dors-en-avant* (dorénavant), *canton* (sens de contrée)...= *Larve*. État dans lequel les insectes se trouvent à leur sortie de l'œuf.= *Baillant*. Sa nature ?= *Fond*. Homonymes (*fonds, fonts*) ? Indiquer les divers sens de tous ces mots.= Conjuguez *repaître*.= *Fervent* (lat. *ferventem* de *fervere*, être chaud). Qui a de la ferveur : de l'ardeur pour une chose. Sens ordinaire de ferveur : sentiment vif qui porte aux choses de piété, de charité.

NOTA.—1° Conjuguer interrogativement, puis négativement les verbes *trouver* et *recommander*.—2° Expliquer : *charge, gerçure, vermineux, nichée en émoi, je vous laisse à penser*...—3° L'élève fera une courte mais exacte description de l'araignée et de la chenille.

III

DICTÉE

L'HISTOIRE D'ANGLETERRE COMPARÉE A L'HISTOIRE DE FRANCE

Tout intéressante que soit l'histoire d'Angleterre et quelque dramatique que soient les faits que j'y ai rencontrés, je préfère certes l'histoire de France. Dans la première, la grossièreté des mœurs, les actes de férocité sauvage, les trahisons, tout rappelle une origine barbare et non le caractère celtique des premiers habitants de la Bretagne. Quelle qu'elle soit, on n'y trouvera pas les élans de

générosité et d'enthousiasme pour le vrai et le beau que nous avons *admérés* même dans les premiers siècles de notre développement. *Quelques* rois *exceptés*, et le compte n'en est pas long, tous les princes se sont montrés ambitieux, cruels, vindicatifs, sans élévation d'âme ; ils semblent n'avoir que les passions les plus brutales. Chez nous, au contraire, on s'éprend du beau et du juste même à ses propres dépens. Ont-ils eu avant nous des l'Hôpital, des Richelieu, des Mazarin, des Colbert, des Turgot ? Ne vous sentez-vous pas pénétrés d'admiration, messieurs, pour certaines grandes figures comme les Anglais n'en ont jamais *possédé*. Cependant, nos voisins, il faut le dire, ont droit à divers titres à une estime que personne ne leur a ménagée. Chaque peuple a ses défauts et ses qualités. Celui qui les exagérerait manquerait de sagesse. Il faut que nous étudions les autres pour apprendre à nous réformer et à nous régler.

QUESTIONS ET EXPLICATIONS

Tout. Est-il ici nom, adjectif ou adverbe ? Principales règles de ce mot employé comme adverbe ? (devant un adjectif masculin ; devant un adjectif féminin commençant par une voyelle ou une *h* muette, puis par une consonne ou une *h* aspirée...) Difficultés dans l'orthographe de *tout* autre ? — Le maître donnera un aperçu très général de l'histoire d'Angleterre : populations primitives, domination romaine. Bretons en lutte avec les Calédoniens, invasions anglo-saxonne, danoise et enfin normande (1066) ; rôle de la langue française jusqu'à Edouard III, gouvernement parlementaire, 1648, 1688, guerres avec la France, prépondérance maritime... ; Irlande et Ecosse... — Expliquer l'orthographe de *quelque* dramatique... ; *quelle* qu'elle soit... ; *quelques* rois... — *Rencontrés*, *admérés*. Règle du participe employé avec *avoir* ? — *Bretagne*. Il ne s'agit pas de la presque

française, mais de l'Ecosse et de l'Angleterre réunies, de la *Grande-Bretagne*. — Trouver plusieurs mots qui, par leur signification générale, se rapprochent de *vrai* (*vérité, véridique, véritable, véracité, vraisemblance, vérifier...* ; *exact, exactitude...* ; *historique...* ; *réel, réalité, réaliser...* ; *sérieux...* ; *sincère...*). — *Excepté*. Placé avant le substantif, il joue le rôle de préposition et reste invariable. — *Attendu, compris, vu, supposé, passé...* sont : dans le même cas. Exemple ? — *Possédé*. Généralement, le pronom *en*, dont la signification est *de cela*, ne peut former un régime direct ; par suite, il ne communique pas l'accord au participe. Toutefois, employé avec l'adverbe de quantité *combien*, *en*, lorsqu'il présente un substantif pluriel, détermine l'accord. Ex.

... Combien *en* a-t-on *vus* (de gens)

Qui du soir au matin sont pauvres devenus...

LA FONTAINE.

Mais la règle n'est pas absolue.

NOTA. — 1° Règles relatives à *même* et au pluriel des noms propres ? Exemples à l'appui. — 2° Mots à expliquer : *dramatique, férocité, trahison, élan, enthousiasme, vindicatif, s'éprendre, estime...* — 3° Pourquoi devons-nous connaître l'histoire et surtout la géographie des autres peuples ?

Exercices de rédaction

I

LETTRE.

CANEVAS. — Lettre à un débiteur pour l'inviter à venir se libérer.

Monsieur,

J'ai eu l'honneur, le 30 novembre dernier, de vous envoyer la note des marchandises que je vous ai livrées pendant le courant de l'année écoulée. Mon mémoire s'élève à cent quatre-vingt-dix-sept piastres, trente centins.

Comme j'ai besoin moi-même d'argent pour effectuer un paiement, vous m'obligeriez beaucoup en venant acquitter votre dette ou en m'en envoyant le montant.

Veillez agréer, Monsieur, mes salutations empressées.

DENIS BÉLAND.

II

Décrire une habitation de campagne après lecture du morceau suivant.

UNE HABITATION RUSTIQUE

Il y avait une maison d'habitation antique et délabrée, mais qui me semblait admirable, à cause du grand lierre et des moineaux nichés dans les trous ; à côté, un jardin tout petit, mais commode ; plus loin, un verger, peuplé de vieux arbres, sous lesquels mon père et mes oncles ont mené paître, tour à tour, l'unique vache de la famille. Ajoutez à cela un petit carré de pommes de terre, une vigne, enfin une chénevière où l'on admirait le roi des cerisiers, dont les fruits mûrs me transportaient au septième ciel. Du plus loin qu'il m'en souvienne, je vois mon grand-père et ma grand'mère, levés avant le jour, cheminant chacun de son côté, vers une besogne ou une autre. C'est grand'maman qui faisait le pain et la cuisine ; elle filait, cousait, tricôtait, lavait et repassait avec la dextérité d'une fée. Et il faut croire que le bonhomme de grand-père n'était pas maladroit non plus, car pour fabriquer une échelle, réparer une tonne ou un cuveau, ajuster une vitre, il ne s'adressait qu'à lui-même. Ils étaient donc à l'aise sans argent, leur superflu s'écoulait chez mes oncles et chez mon père, en paniers de fruits, en rayons de miel ou en fromages salés et jamais un mendiant ne frappait à leur porte sans recevoir un morceau de pain.

EDMOND ABOUT.

Sciences élémentaires

L'HYGIÈNE

L'hygiène nous recommande surtout trois choses : *l'air, l'eau et l'exercice.*

L'air est si nécessaire à la santé, que les villes où les maisons sont trop resserrées, sont le plus souvent malsaines et habitées par une population chétive. Au contraire, dans les villes où une administration sage a su percer des rues larges, et ménager des jardins publics, la santé de tout le monde est devenue meilleure, et la vie de l'homme est plus longue.

Cela se comprend aisément : l'air qui sort de nos poumons après avoir été respiré n'est plus ni pur ni sain ; il contient même un gaz qui est un poison. Un homme de force moyenne respire environ 2 mètres cubes d'air par heure ; s'il reste enfermé dix heures de suite, la nuit, par exemple, dans une chambre contenant 20 mètres (1) cubes d'air, au bout de ce temps, il aura respiré tout l'air pur ; et si on le laisse enfermé davantage, il ne respirera plus que de l'air gâté et dangereux. La même chose arrivera encore si l'on enferme plusieurs personnes dans une chambre trop petite ; elles auront tôt fait de corrompre l'air et, sans s'en apercevoir beaucoup, elles respireront un poison lent.

Les gens de la campagne ne sont pas exposés à cet inconvénient, du moins dans les champs. Mais chez eux, trop souvent, ils s'entassent en grand nombre pour la nuit dans des chambres étroites, qui n'ont d'air que par une ou deux fenêtres toutes petites. On croirait, à voir comme ils se calfeutrent, que l'air est l'ennemi de l'homme.

L'eau n'est pas moins indispensable à la santé. Si vous regardiez votre peau à la loupe, vous la verriez percée de mille petits

(1) Un peu plus de 60 pieds.

trous ou pores, par où sortent sans cesse la transpiration et aussi d'autres matières impures, qui ne pourraient pas sans inconvénient rester dans le corps. Si vous ne tenez pas votre peau nette et propre, la crasse couvrira ces trous et empêchera ces impuretés de sortir.

BURDEAU.

ARITHMÉTIQUE

PROBLÈMES

1^o Un cultivateur vend 5 vaches, à raison de \$25 l'une, et 3 chevaux pour le prix total de \$184 ; il consacre la somme qu'il reçoit à l'acquisition de moutons dont chacun coûte \$3. Combien doit-on lui livrer de moutons ?

Solution :

$$25 \times 5 = 125$$

$$125 + 184 = \$309$$

$$\$309 \div 3 = 103$$

103 moutons.—Rép.

2^o Un marchand a acheté 245 verges d'une marchandise à raison de \$3.25 la verge. Il en a revendu les $\frac{2}{3}$ au prix de \$4.85 la verge. Combien doit-il revendre la verge du reste pour gagner \$196 sur le tout ?

Solution :

Il a dépensé $\$3.25 \times 245 = \796.25 . La vente doit s'élever à $\$796.25 + 196 = \992.25 ; il a déjà vendu $245 \times \frac{2}{3} = 147$ verges, qui lui ont rapporté $\$4.85 \times 147 = \712.95 . Il reste 98 verges qui seront vendus $\$992.25 - 712.95 = \279.30 . Prix de vente des dernières verges, $\$279.30 \div 98 = \2.85 .—Rép.

3^o En tirant 25 pintes $\frac{2}{3}$ d'un tonneau de vin, il est réduit à ses $\frac{1}{3}$. On demande quelle était la contenance de ce tonneau ?

Solution :

25 pintes $\frac{2}{3}$ sont les $\frac{2}{3}$ du tonneau.

Celui-ci contenait $(25 \text{ pintes } \frac{2}{3}) \times \frac{3}{2} = \frac{25 \times 3}{2} = 45$ pintes.—Rép.

4^o Que coûtent \$360 de rentes à 5% lorsqu'elle est au pair.

Solution :

\$5 de rente coûtent 100.

\$1 " " " 100.

\$360 de rentes coûtent :

$$100 \frac{360}{5} = \$7200.$$

\$7200.—Rép.

5^o Un libraire achète 14 douzaines d'ouvrages à \$16.25 la douzaine et on lui en donne 13 pour 12. Quel sera son bénéfice s'il révend chaque ouvrage \$1.75 ?

Solution :

Dépense d'achat, $\$16.25 \times 14 = \227.50 .
Il a reçu $13 \times 14 = 182$ livres, qui lui rapportent $\$1.75 \times 182 = \318.50 .

Bénéfice $\$318.50 - 227.50 = 91$.—Rép.

Petite histoire des Etats-Unis

CHAPITRE III

Plus tard s'adjoignit à l'état du Massachusetts l'état du Maine. Plus tard encore on vit naître les colonies de Newhampshire, de Connecticut, de Rhode-Island, et, successivement, les autres états dont une partie fut fondée par des Canadiens-Français. Le nom de Rhode-Island fut donné à cet état à cause de sa prétendue ressemblance avec l'île de Rhodes.

Sans délai, ils établirent des écoles et des collèges. Les deux universités de Harvard et de Yale sont les plus anciennes du continent américain.

La première presse établie dans la Nouvelle-Angleterre et dans l'Amérique fut à Cambridge (près Boston), en 1639. Le premier journal publié en Amérique a paru en 1704, sous le nom de *The Boston News Letter*. L'esclavage a existé dans les Etats du Nord, comme au Canada, mais sous une forme mitigée.

(à suivre.)

POÉSIE

LES LABOUREURS

Ne méprisons jamais le sol qui nous vit naître,
Ni l'homme dont les bras pour notre seul bien-être,
S'usent à force de labeurs,
Ni ses robustes fils ployés sur leurs faucilles,
Ni son modeste toit, ni le chant de ses filles,
Qui reviennent le soir avec les travailleurs.

Ils moissonnent pour nous, et les fruits de leurs
Blonds épis, doux trésors des jaunissantes plaines,
Blanches et soyeuses toisons,
Larges troupeaux chassés de leurs oasis vertes,
Toutes ces choses-là par eux nous sont offertes,
Et c'est avec leur or que nous les leur payons.

Notre avenir est là ! nos champs gardent le germe
D'hommes propres à tout, au cœur changeant où

Prenant un bon ou mauvais pli :
Dirigeons vers le bien leur mâle intelligence,
Instruisons-les : savoir : c'est narguer l'indigence,
Et peut-être sauver un peuple de l'oubli.

Il n'est que ce moyen d'atteindre un long bien-être,
D'attacher à ce sol fécond qui les vit naître,

Les hommes aimant les labeurs ;
Devoir leurs nombreux fils ployés sur leurs faucilles,
Et d'entendre, le soir, le doux chant de leurs filles
Se mêler à celui des rudes travailleurs.

J. LENOIR. (1)

(1) M. Lenoir est né en 1822, à Saint-Henri, près de Montréal, et mourut en 1861 dans toute la force de son talent. Il a publié plusieurs jolies pièces de vers dans l'ancien *Journal de l'Instruction Publique*.

Littérature canadienne

Je crois devoir déclarer à mes jeunes compatriotes que, quel que soit l'état pour lequel ils se sentent appelés, ils doivent se convaincre qu'ils ne peuvent jamais obtenir de succès bien marqués, ni s'élever à une haute célébrité, à moins qu'ils ne soient préparés et disposés, dans les grandes occasions, à payer de leur propres personnes. Que leurs prédictions soient en faveur des professions savantes ou des beaux-arts, de la littérature, du commerce et de la politique, de la marine ou de l'armée, il se présentera toujours, dans le cours de la vie, des circonstances où ils seront forcés d'agir : et de la manière dont ils sortiront de la première épreuve, dans une occasion solennelle, dépendront indubitablement leur réputation et leur avenir. Qu'ils y réfléchissent donc sérieusement ; car il faudra que leur ambition soit bien limitée, et le rôle qu'ils se proposent de jouer bien secondaire, s'ils croient pouvoir se dispenser de mes recommandations. Qu'ils ne comptent pas sur les rares exceptions d'un hasard capricieux et aveugle ; mais, au contraire, qu'ils fondent leur espérance et qu'ils calculent leurs chances de succès sur eux-mêmes, sur leurs propres ressources, se rappelant sans cesse cette sentence d'un grand poète, même à l'égard des enfants gâtés de la fortune :

“ Qu'à vaincre sans périls, on triomphe sans gloire.”

SIR E. P. TACHÉ (1).

(1) Né à Kamouraska en 1821. Auteur de *Trois légendes de mon pays* et *Forestiers et voyageurs*.

Joseph -
Charles
Taché est
l'auteur de

PETITE REVUE

Nous avons lu avec plaisir dans un numéro du *Paris-Canada* du printemps dernier, le fait important qui suit :

“ Le Président de la République vient de désigner comme arbitre dans l'affaire des pêcheries de Behring le baron de Courcel, sénateur, ancien ambassadeur de France à Berlin. Le gouvernement des Etats-Unis et le gouvernement anglais avaient formulé le vœu que les arbitres fussent choisis autant que possible parmi les juristes connaissant la langue anglaise. Cédant à ce désir, M. Ribot a demandé qu'il fût entendu à l'avance que, suivant la tradition, les documents officiels constituant la procédure arbitrale, c'est-à-dire les protocoles et la sentence, seraient rédigés en français. L'Angleterre et les Etats-Unis y ont consenti en exprimant le désir que les textes officiels français seraient accompagnés d'une traduction anglaise, ce qui a été admis sans difficulté ”.

Que l'on vienne dire maintenant que la langue française doit disparaître du Canada.

Les écoliers de Hasliberg, en Suisse, ne se rendent pas en classe, en hiver, sans apporter une bûche de hêtre ou de sapin pour chauffer l'école.

Il y a quelque temps, l'autorité communale voulut abolir cet usage, qui remonte à une époque très reculée, et décida que le chauffage des écoles serait désormais à la charge de la commune.

Mais les braves montagnards ne l'entendent pas de cette oreille ; ils se sont si vivement offensés de ce projet qu'il a fallu y renoncer.

Les journaux hollandais relatent de temps à autre ce fait que certaines communes ne

parviennent plus à trouver des instituteurs, à cause des maigres appointements qu'elles leur allouent. Le *Schoolblad* cite entre autres la commune de Smille, qui demande en vain un sous-instituteur à 920 francs, et celle de Waneperveen, qui cherche inutilement une institutrice à 900 francs.

“ Pour qui sort de l'Europe occidentale et regarde un peu dans le monde, notre histoire a deux grandes journées, une de revers, l'autre de triomphe. Le revers irréparable, ce n'est ni Pavie, ni Saint-Quentin, ni Waterloo : c'est Québec. Devant cette ville, sur les bords du fleuve Saint-Laurent, l'Anglais nous arracha l'empire de l'Amérique et peut-être de la terre, le treize septembre mil sept cent cinquante-neuf.

Le grand jour de triomphe n'est pas une de ces victoires aussi stériles que retentissantes dont nos livres sont pleins, mais une de celles qui ouvrent un nouveau lit à quelque grande branche du fleuve de l'histoire. Ce n'est ni Marignan, ni Rocroi, ni Marengo, ni Iéna : c'est la prise d'Alger, le cinq juillet mil huit cent trente. Elle nous a donné l'Afrique du Nord. ”

ONESIME RECLUS.

Le comité exécutif du *Monument Champlain* a dix mille piastres en banque à l'heure qu'il est. Le succès de l'entreprise est assuré. Le monument coûtera trente mille piastres.

Echos du recensement de 1891

LES NATIONALITÉS

(Suite et fin)

Les natifs de Terre-Neuve ont augmenté en nombre de 4,596 en 1881, à 9,331 en 1891 ; ceux des autres possessions anglaises de

3,545 à 4,432; ceux des pays européens autres que le Royaume-Uni, de 39,154 à 53,778; ceux des Etats-Unis, de 77,750 à 80,480; la population chinoise a augmenté de 4,383 à 9,127 ainsi répartis :

Colombie Britannique.....	8910
Ontario.....	95
Québec.....	36
Autres provinces.....	86

Les différentes nationalités étrangères ont augmenté comme suit :

	1881	1891
France.....	4,384	5,377
Allemagne.....	25,528	27,771
Espagne, } Portugal, } Italie, }	992	2,951
Russes, } Polonais, }	6,376	9,916
Scandinaves	2,074	7,826

Préceptes de l'hygiène scolaire

PAR LE DOCTEUR J. I. DESROCHES

(Suite)

ORIENTATION

Les meilleures expositions de l'habitation, en Canada, sont à l'ouest et au sud-est, qui, dans nos climats, permettent l'accès du soleil le matin et le soir.

MATÉRIAUX POUR CONSTRUCTION

Les matériaux de construction de l'habitation scolaire seront secs, solides, réfractaires de l'humidité et mauvais conducteurs de la chaleur. La pierre et la brique sont ce qu'il y a de mieux pour l'édification des murs extérieurs de nos maisons ou demeures.

(à suivre.)

PENSEES

On ne vit point assez pour profiter de ses fautes.
LA BRUYÈRE.

* *

On n'a pas le droit d'exiger des autres la perfection que l'on ne suppose pas à soi-même.

PAUL JANET.

* *

Les grandes pensées viennent du cœur.

VAUVENARGUES.

* *

Ne perdez pas une heure, puisque vous n'êtes pas sûr d'une minute.

FRANKLIN.

* *

Jugeons des gens par leurs actions, et non par leurs discours.

FÉNELON.

* *

L'ennui est entré dans le monde par la paresse.

LA BRUYÈRE.

* *

Le désordre a trois inconvénients : l'ennui, l'impatience et la perte de temps.

* *

L'ordre a besoin de trois serviteurs : la volonté, l'attention et l'adresse.

* *

Ce n'est pas en vivant longtemps, c'est en voyant beaucoup, qu'on apprend quelque chose.

Ce n'est pas en disant *miel, miel*, que la douceur vient à la bouche.

Ecoute mille fois, ne parle qu'une seule. Souvent, on se jette dans le feu pour éviter la fumée.

Proverbes turcs.

BERNARD, FILS & CIE

EDITEURS DE MUSIQUE

ASSORTIMENT VARIE DE PIANOS ET HARMONIUMS AMERICAINS ET CANADIENS, INSTRUMENTS DE MUSIQUE DE TOUTES ESPECES

Seule agence à Québec de la machine à coudre, hors de concours, dite la DOMESTIC de New-York.

Accords et réparations de PIANOS, HARMONIUMS, ORGUES d'églises, etc., promptement exécutés d'après les règles de l'art, ainsi que réparations de Machines à coudre

Nos. 135 & 137, rue St-Jean, H.-V., Québec.

DAVID OUELLET

Membre de l'Association des Architectes de la province de Québec

ARCHITECTE, EVALUATEUR, EXPERT, ETC.

Bureau : 113, rue St-Jean ; Atelier : 87, rue d'Aiguillon, Québec.

Le seul tenant un atelier d'exécution dans l'art architectural et décoratif.

Inventeur et manufacturier des nouvelles targettes à levier.

LIVRES CLASSIQUES

DE

J. - B. CLOUTIER,

Approuvés par le Conseil de l'Instruction publique :

Grammaire française, Devoirs grammaticaux, Syllabaire d'après une méthode rationnelle, Recueil de leçons de choses illustré, Méthode de lecture rationnelle en dix tableaux.
